

## Plan National de Développement de l'Elevage

Dans un contexte international marqué par un ralentissement de l'économie mondiale consécutif à une crise financière aiguë, le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques et Catastrophes. L'économie sénégalaise a connu une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2000–2006, en dépit des décélérations notées en 2002 (0,7%) et 2006 (2,5%), liées essentiellement aux pluies hors saison de 2002 et aux contreperformances du secteur primaire (-10,0%) en 2006 consécutives aux difficultés notées dans les productions végétales, la pêche et les activités extractives, etc. Les résultats enregistrés entre 2003 et 2005 (6% de croissance moyenne) dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux ont justifié en partie l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) renforcée en avril 2004, le passage du Sénégal au Club de Paris, l'éligibilité du Sénégal au Millénaire Challenge Account (MCA) et l'admission en 2005 du Sénégal à l'initiative du G8 pour l'annulation de la dette. Cependant, dans le souci d'atteindre le taux minimal de 7% à 8% requis pour réduire durablement la pauvreté sur une longue période (d'après les simulations), le Sénégal s'est fixé comme objectif d'augmenter le niveau de la croissance, à travers la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) basée sur une série de grappes prioritaires à fort potentiel en termes de croissance, de compétitivité internationale et de création d'emplois. Parmi ces grappes figurent « Agriculture et Agro-industrie » et « Produits de la mer et Aquaculture ».

Aussi, l'Etat du Sénégal a pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. En effet, elle constitue la principale activité économique en zone rurale et joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, elle a représenté sur la période 2000–2006, en moyenne 54% de la population active occupée (estimation en équivalent plein temps) et a contribué à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut. Cette volonté de l'Etat s'est manifestée par la conception d'une vision à long terme (20 ans) traduite dans la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), promulguée en juin 2004. Cette loi, en cours de mise en œuvre, fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et repose sur les principes directeurs suivants : (i) efficacité économique, (ii) équité sociale, (iii) durabilité, (iv) libéralisation économique, (v) décentralisation, (vi) solidarité et subsidiarité, (vii) compétition sous-régionale, (viii) marché commun agricole au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elle constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans et programmes tels que :

1. Le Programme National de Développement Agricole ;
2. La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance ;
3. Le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;
- 4. Le Plan National de Développement de l'Elevage ;**
5. Le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
6. Le Programme Transversal ;
7. La Coordination et Suivi-Evaluation

### Objectifs et Résultats Attendus

Au regard de son importance sur le plan économique et social, le sous secteur de l'élevage a été retenu parmi les secteurs prioritaires dont le développement devrait impacter significativement sur l'incidence de la pauvreté. Ainsi, à l'effet de tirer pleinement parti de son potentiel pour la création de plus de richesses, premier levier essentiel dans la stratégie de réduction de la pauvreté au

Sénégal, les quatre objectifs sectoriels suivants ont été retenus :

- (i) Améliorer les productions animales
- (ii) Sécuriser l'élevage
- (iii) Améliorer les conditions de mise en marché
- (iv) Renforcer le cadre institutionnel.

## **SOUS-PROGRAMMES**

### **I. SECURISATION DE L'ELEVAGE**

*Objectifs* : Accroître la productivité de l'élevage traditionnel, à travers l'amélioration des conditions de production, dans le cadre d'un développement durable et améliorer la traçabilité des produits animaux.

*Résultats attendus* :

- L'utilisation de l'espace est rationalisée, par la création d'unités pastorales ;
- Les infrastructures et équipements pastoraux de base sont renforcés ;
- La traçabilité est améliorée par l'identification du bétail ;
- Le vol de bétail est éradiqué.

*Composantes* :

- Préservation et gestion des ressources agropastorales, le coût est évalué à 4,5 milliards de FCFA, dont un gap de 3,1 milliards à rechercher.
- Lutte contre le vol du bétail, le coût est estimé à 2,7 milliards de FCFA, dont 2,6 milliards à rechercher.

*Coût estimatif* : Le coût total est de : 7,2 milliards de F CFA, dont 5,7 milliards à rechercher.

### **2. DEVELOPPPEMENT DE FILIERES ANIMALES**

*Objectifs* : Accroître la productivité du sous secteur dans des systèmes durables, en vue de la sécurité alimentaire et de la compétitivité des filières locales et contribuer à un meilleur contrôle des maladies animales, par un appui à l'amélioration des services vétérinaires et un renforcement de l'exercice privé de la médecine vétérinaire.

*Résultats attendus* :

- Les productions animales développées suivant des systèmes durables ont progressé ;
- Les marchés et industries agroalimentaires sont régulièrement approvisionnés en produits d'origine animale de qualité ;
- Les filières locales de produits animaux sont devenues compétitives ;
- Les industries animales et les exportations de produits animaux sont développées ;
- Dix maladies animales prioritaires sont contrôlées ;
- Le système national de surveillance épidémiologique est renforcé.

*Composantes* :

- Modernisation des systèmes de production, le coût est évalué à 43,4 milliards de FCFA, dont 35,9 milliards à rechercher ;
- Lutte contre les maladies animales, le coût est estimé à 32,0 milliards de FCFA, dont 27,5 milliards à rechercher.

*Coût estimatif* : Le coût total du programme est de 75,4 milliards de FCFA, dont un gap de 63,4 milliards à rechercher.

### **3. DEVELOPPEMENT DES MARCHES DE PRODUITS ANIMAUX**

*Objectifs* : Renforcer les infrastructures et équipements par la réhabilitation et la construction d'abattoirs, la normalisation des points de vente et la valorisation de la viande par la découpe, et renforcer la gestion de la qualité des produits animaux, au travers de l'accréditation de laboratoires de contrôle, la production et la diffusion de guides de bonnes pratiques et l'éradication des abattages clandestins.

*Résultats attendus* :

- De nouveaux abattoirs sont construits et les infrastructures d'abattage déjà existantes réhabilitées dans les différentes régions ;
- La découpe de la viande est développée ;
- Les circuits de distribution et de commercialisation des denrées alimentaires d'origine animale sont assainis.

*Composantes* :

- Modernisation des circuits de transformation et distribution des produits animaux, le coût est estimé à 8,3 milliards de FCFA, dont un gap de 7 milliards à rechercher ;
- Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animal, le coût est évalué à 3,0 milliards de FCFA, dont un gap de 2,9 milliards à rechercher.

*Coût estimatif* : 11,3 milliards de FCFA, dont 9,9 milliards à rechercher.

### **4. APPUI A LA COORDINATION ET AU PILOTAGE SECTORIELS**

*Objectifs* : Assurer une plus grande efficacité d'intervention des services d'élevage et améliorer la professionnalisation et l'organisation des acteurs du sous-secteur.

*Résultats attendus* :

- Les conditions d'hébergement et de fonctionnement des services d'élevage sont améliorées ;
- Le système d'information de gestion du sous-secteur est amélioré ;
- Les agents impliqués dans la surveillance épidémiologique sont mieux protégés ;
- Les capacités organisationnelles et de gestion des organisations professionnelles d'éleveurs sont renforcées ;
- Des organisations d'éleveurs dynamiques et fonctionnelles ont émergé ;
- Un mécanisme pérenne d'utilisation des infrastructures et équipements d'élevage est mis en place ;
- Un système de financement adapté aux activités d'élevage est mis en place ;

- Des caisses et mutuelles d'épargne connectées au système financier décentralisé sont mises en place.

- Appui aux professionnels du sous secteur, le coût est estimé à 5,0 milliards de FCFA, dont un gap de 1,2 milliard à combler.

*Composantes :*

- Appui à la mise en œuvre des missions de service public, le coût est évalué à 16,2 milliards de FCFA, dont un gap de 11,6 milliards à rechercher.

*Coût estimatif :* le coût total du programme est de 21,2 milliards de FCFA, dont 12,8 milliards FCFA à rechercher.

**Tableau I : Récapitulatif du financement des programmes d'élevage (milliards de FCFA)**

<b>SOUS-PROGRAMMES</b>	<b>Besoins 2009–2011</b>	<b>Besoins 2012–2015</b>	<b>Total</b>	<b>Acquis</b>	<b>Gap</b>
1. Sécurisation de l'élevage	4,6	2,7	7,2	1,6	5,7
2. Développement des filières Aimales	16,1	59,3	75,4	12,0	63,4
3. Développement des marchés de produits animaux	7,8	3,6	11,4	1,4	9,9
4. Appui à la coordination et au pilotage sectoriels	16,6	4,6	21,2	8,3	12,8
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>45,0</b>	<b>70,1</b>	<b>115,2</b>	<b>23,4</b>	<b>91,8</b>